

NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025

Dans le cadre des prochaines inscriptions scolaires nécessitant la délivrance d'un certificat de vaccination, nous tenons à vous informer des modalités.

Les demandes de certificats de vaccination peuvent être réalisées :

- Au service Santé Vaccination du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 à l'adresse suivante :

**240 Rue Isaac Newton
Technoparc Epsilon 1
83700 SAINT-RAPHAEL**

Au mois de mars 2024, le service sera ouvert en continu de 8h00 à 17h00

- Par Courriel : vaccination@esterelcotedazur-agglo.fr (En scannant les pièces demandées)
- Sur le Site internet : www.esterelcotedazur-agglo.fr

Ce certificat de vaccination vous est demandé :

- Pour l'entrée en 1^{ère} année de maternelle (Petite Section) ;
- Pour l'entrée en 1^{ère} année d'élémentaire (CP) ;
- Pour l'entrée en 1^{ère} année de collège (Sixième) ;
- Pour l'entrée en 1^{ère} année de lycée (Seconde) ;
- Lors d'un changement d'établissement scolaire.

Vous munir :

- ✓ D'un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois),
- ✓ Du livret de famille (pages parents+ enfant concerné)
- ✓ Toutes les pages de vaccination du carnet de santé avec **le nom, le prénom de l'enfant et la date de naissance en haut de page.**

Afin de faciliter ces démarches et de raccourcir le temps d'attente, **nous vous conseillons de vous munir dès à présent du certificat de vaccination** dont la validité est **d'un an.**

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au **04.83.09.81.16.**

Un destin en commun.

ESTEREL CÔTE D'AZUR AGGLOMÉRATION
624, CHEMIN AURELIEN (ROND-POINT A. KARR) - CS 50 133 - 83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX
TEL. : 04 94 19 31 00 - contact@esterelcotedazur-agglo.fr

esterelcotedazur-agglo.fr